



### OBJECTIFS CHIFFRÉS \*



Population

**+120** habitants d'ici 2030

Évolution modérée à faible



Logements

**+240** d'ici 2030

> dont **20%** en extension

> dont **80%** dans l'enveloppe urbaine

\* à partir de 2014

### → Positionnement et rôle dans le projet intercommunal/métropolitain

Ceyreste bénéficie d'un cadre de vie et d'un environnement naturel à préserver. Son fonctionnement est fortement lié à la commune voisine de La Ciotat avec laquelle il faut améliorer les connexions. La maîtrise du développement résidentiel par le renouvellement urbain au sein des tissus constitués et une légère hausse de la population constituent des objectifs d'ici 2030.

### → Pour un écrin vert et bleu

La garantie d'un bon cadre de vie passe par la préservation des cœurs de nature et la restauration des liaisons écologiques. De même, les paysages et vues remarquables doivent être valorisés. Dans une logique productive et de valorisation des paysages, il est important de valoriser les espaces agricoles existants ou potentiels. La diminution de l'exposition au risque incendie constitue aussi un objectif important.

### → Pour une organisation structurée du développement

La préservation des caractéristiques villageoises, l'implantation de commerces et services de proximité dans le centre conforteront le rôle de centralité locale de Ceyreste. L'amélioration de l'offre en transports en commun vers la gare de La Ciotat et vers ses zones d'activités conforteront les liens entre ces deux villes. La trame de voirie, les accès aux zones sensibles aux risques d'incendie, habitées ou en voie d'urbanisation, une liaison douce Est/Ouest en complément de celle dirigée vers la Ciotat seront développés.

### → Pour un urbanisme raisonné et durable

Pour assurer la conservation du centre ancien, on y favorisera le renouvellement urbain et l'implantation de commerces et on rééquilibrera le parc actuel de logements. La priorité ira vers les disponibilités foncières à vocation d'habitat identifiées au sein des tissus urbains constitués. En frange de massifs, on privilégiera la qualité paysagère et la réduction du risque incendie dans les projets.

## PLU INTERCOMMUNAL / PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLES CEYRESTE

Juin 2016

